

## Clearly satisfait de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario

**MONTREAL, le 4 avril 2019** – La Cour d'appel de l'Ontario a statué ce matin que Clearly pouvait poursuivre la vente de lunettes de prescription en ligne en Ontario. La Cour a rejeté la demande conjointe de l'Ordre des optométristes et de l'Ordre des opticiens de l'Ontario visant à obtenir une injonction empêchant Clearly de vendre des lunettes de prescription en Ontario. La Cour a indiqué que lorsque Clearly, qui opère conformément aux lois de sa province d'origine, la Colombie-Britannique, livre des lunettes à un consommateur ontarien, l'acte de livraison ne constitue pas « l'acte réservé » de « distribution » régi par la loi ontarienne.

« C'est une excellente nouvelle pour les consommateurs ontariens qui se tournent de plus en plus vers le web pour obtenir des informations sur les soins de la vue et faire des achats », a déclaré Arnaud Bussièrès, président-directeur général de Clearly. « Les ventes en ligne de lunettes, de verres de contact et de lunettes de soleil constituent l'un des secteurs les plus dynamiques et l'industrie de l'optique doit réagir à ces transformations. Les ventes en ligne permettent notamment à de nombreux clients habitant des régions éloignées ou à des familles occupées d'avoir une meilleure vision. Cela ne réduit en aucun cas le besoin d'accéder à des professionnels de la vue et des examens annuels de la vue pour avoir une bonne santé oculaire. »

Clearly souhaite également travailler avec les optométristes et les opticiens de l'Ontario et du Canada pour répondre à la demande croissante pour des produits de correction et de protection de la vision en ligne, tout en continuant à diffuser des informations sur la santé oculaire et à promouvoir l'importance des examens de la vue. « Par exemple, nous envisageons d'établir une vérification des prescriptions pour tout produit de lunetterie nécessitant une ordonnance commandée sur le site web de Clearly », a dit Arnaud Bussièrès. « Cette action est un exemple des initiatives que nous sommes prêts à déployer pour servir le consommateur dans son nouveau parcours d'achat, tout en accordant la priorité à sa santé oculaire. »

### À propos de Clearly

Troisième plus grand détaillant de produits optiques en ligne au monde, Clearly a pour mission d'offrir une meilleure vision pour tous. Fondé en 2000, le site web Clearly.ca propose une large sélection de verres de contacts, de lunettes et de lunettes de soleil livrés directement à la porte. De plus, Clearly s'engage à offrir une paire de lunettes à une personne dans le besoin à chaque commande de montures effectuée sur son site web. Clearly est une société détenue par Essilor et son siège social est situé à Vancouver en Colombie-Britannique. Pour plus d'information à propos de Clearly, veuillez visiter le site web [www.clearly.ca](http://www.clearly.ca).

- 30 -

Pour toute demande média ou pour plus d'information sur Clearly, veuillez contacter :

Claudia Ladouceur

CASACOM

514 209-8168

[cladouceur@casacom.ca](mailto:cladouceur@casacom.ca)